

Appliquer **la loi**



Par **Pascale Le Cann**
Grand reporter

CÉDRIC FAVINAT

« À force de décourager les éleveurs, les industriels finiront par manquer de lait. »

Sans surprise, le recensement agricole montre une nouvelle chute du nombre d'exploitations qui touche tout particulièrement l'élevage.

Les difficultés que rencontrent les OP pour obtenir une valorisation correcte du lait – ou même pour aboutir à la signature d'un contrat-cadre avec leur acheteur – font craindre une poursuite de cette tendance : la rentabilité de la production laitière n'est pas à la hauteur du travail et des financements engagés par les éleveurs.

Dans le même temps, les coopératives ne se sentent pas concernées par la loi Égalim.

L'intégration du coût de production reste à géométrie variable, ce qui grippe la montée en puissance du pouvoir des producteurs, sans cesse confrontés à l'indéboulonnable

« environnement concurrentiel ». Le citoyen a beau dire qu'il tient à ce que les éleveurs puissent vivre décemment de leur métier, le consommateur, lui, continue d'acheter de préférence les produits les moins chers. Et la grande distribution surfe allègrement sur cette contradiction au nom du pouvoir d'achat, en dépit des lois censées rééquilibrer les relations commerciales.

L'État tarde à mettre en œuvre les moyens pour simplement faire appliquer lesdites lois.

Dans ce contexte affligeant, une petite musique lancinante commence à résonner. À force de décourager les éleveurs, les laiteries finiront par manquer de lait. Et là, les rescapés se trouveront enfin en position de force pour négocier des prix justes.

Mais faudra-t-il en arriver là ?